

### Première coulée d'Or



Le 7 mai 2008, nous avons procédé à la coulée de notre première brique d'or d'un poids de 24.4 kg, qui contenait 709 onces d'or, provenant de l'extraction d'environ 50,000 tonnes de minerai. Le traitement dans nos circuits à l'usine s'est fait en une période d'environ 10 jours. Ceci représente le fruit du travail des 210 employés présentement à l'emploi de la division Goldex, sans compter les contractuels.

### Félicitations et merci à tous nos employés

### Environnement

Depuis le démarrage du concentrateur le 22 avril 2008, les résidus produits sont déposés au parc à résidus Goldex situé à l'Ouest de la jonction du Chemin Baie-Carriere et Chemin de la plage Lemoine. Il est à noter que ces résidus sont non-générateurs d'acide, ne contiennent pas de cyanure et leur faible contenu en métaux fait qu'ils ne demandent pas de mesures de rétention spécifique sauf celles requises pour assurer une sédimentation adéquate des solides dans l'eau.



Dépôt des résidus au parc Goldex

Les précipitations et le surplus d'eau provenant de la pulpe des résidus, environ 35% solide, engendrent une réserve d'eau que l'on peut apercevoir à partir du chemin de la plage Lemoine. Cette eau est recirculée vers le concentrateur, c'est pourquoi le niveau d'eau du bassin peut varier. Un suivi journalier de ce niveau d'eau est effectué et une lecture est affichée en continu au site Goldex. Il est à noter que cette réserve d'eau sera maintenue pour la durée de la vie de la mine. Une fois le pipeline vers Manitou complété (début août), les résidus y seront acheminés afin de débiter la restauration.



Bassin de polissage (réserve d'eau) Goldex au chemin de la plage Lemoine, niveau d'eau qui variera selon la saison

### Journée d'information 3 mai dernier

La direction des Mines Agnico-Eagle tient à remercier tous les résidents du secteur de la Mine Goldex qui se sont déplacés pour notre journée d'information samedi le 3 mai dernier.

Nous sommes très heureux de vous avoir rencontrés et de vous avoir accueillis pour vous informer des opérations minières, du contrôle environnemental qui sera appliqué (vibrations, sautages et concasseur surface), du projet Manitou et des relations avec la communauté.

Nous vous invitons à assister aux rencontres du conseil de quartier #7 Lemoine-Baie-Carrière auxquelles nous sommes présents, qui ont lieu à tous les trimestres à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or. Vous pouvez consulter le [www.ville.valdor.qc.ca](http://www.ville.valdor.qc.ca) ou le journal Le Citoyen pour obtenir les dates de ces rencontres.

## Mise à jour des activités de sautage

Les sautages de production ont débuté à la mine Goldex au début mai. Étant donné l'évolution de l'ampleur des sautages, ceux-ci sont effectués seulement **de jour, entre 17h00 et 17h30** afin de mesurer immédiatement l'impact à la surface. Présentement, la fréquence des sautages de production est **d'une fois par semaine**. À partir du début juillet, la fréquence et l'ampleur des sautages augmenteront.

Le dernier sautage de production a été effectué le 9 juin 2008. Les vibrations mesurées à la surface étaient de 3 mm/ sec., ce qui pourrait se comparer au passage d'un train si nous étions à une distance d'environ 10 mètres. La durée du sautage sera optimisée afin de minimiser les vibrations au sol. En effet, en ayant une durée de sautage plus longue, on réduit les vibrations. Les sautages de production auront une durée maximale d'environ 15 secondes et auront deux effets perceptibles: le bruit et/ou les vibrations. Toutes les mesures de vibration relevées lors des dynamitages sont vérifiées par une firme indépendante, Itasca, à qui nous avons donné un mandat pour le suivi du projet. Selon les prévisions, les sautages seront ressentis (vibrations) plus significativement à l'intérieur d'un rayon de 1.5 km. Par contre il est possible que des vibrations et/ou bruits se répandent dans un plus grand rayon.

Voici un tableau résumant les vibrations *théoriques* estimées pour les prochains mois. Il est à remarquer que jusqu'à présent, le niveau de vibration enregistré est inférieur à nos évaluations théoriques.

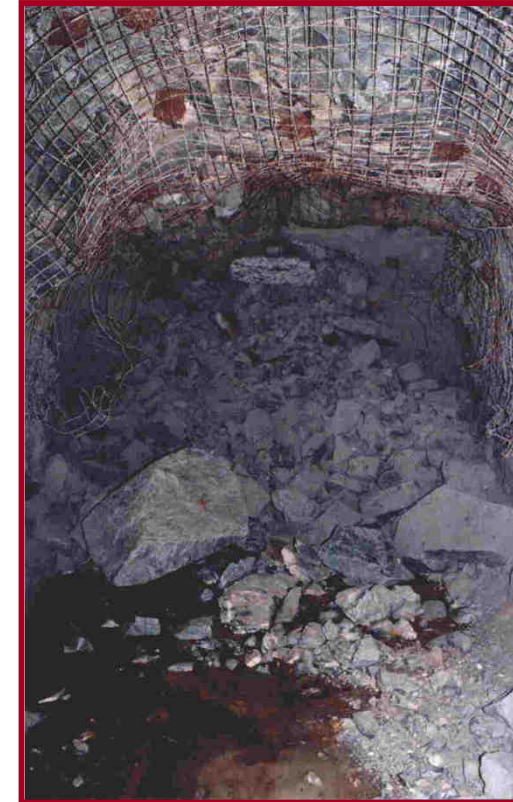
<b>Évaluation théorique des vibrations à la surface</b>		
<b>Vitesse de propagation des ondes vibratoires (mm/s)</b>	<b>Date estimée</b>	<b>Équivalence</b>
2	mai 2008	Passage d'un train à une distance d'environ 10 mètres
4.6		Marteau piqueur hydraulique
8	juin 2008	
8.4	juillet 2008	
8.4	août 2008	Fermer porte patio
8.4	septembre 2008	
10	octobre 2008	
14.2	décembre 2008	Compacteur en opération

## Engagement

Les Mines Agnico-Eagle, division Goldex s'engagent à respecter les exigences de son certificat d'autorisation en contrôlant les vibrations résultant des sautages à une vitesse maximale de 25 mm/sec au sol des résidences avoisinantes.

Trois sismographes permanents ont été installés à différents endroits stratégiques afin de prendre des mesures en continu dans un rayon de 250 mètres du gisement et de s'assurer du respect de cette limite. Le maintien de bonnes relations avec la communauté est d'une importance capitale pour nous et influence nos décisions d'opération.

Il est à noter que plusieurs entreprises minières travaillent également dans notre secteur et il est possible que des dynamitages effectués par ces entreprises soient confondus avec nos activités. Il sera facile pour vous de le vérifier en communiquant avec nous.



Chantier de dynamitage

## Ouverture officielle

L'ouverture officielle de la Mine Goldex a eu lieu le 19 juin dernier. Les détails de cet évènement apparaîtront dans la prochaine édition du bulletin.

### Vous avez des questions, voici comment nous joindre :

M. Nicolas Bolduc Surintendant des ressources humaines  
 Par téléphone 874-7822 poste 3320  
 Par fax : 874-0060  
 Par courriel : [nicolas.bolduc@agnico-eagle.com](mailto:nicolas.bolduc@agnico-eagle.com)  
 Par la poste : Agnico-Eagle division Goldex  
 C.P. 87 Val-d'Or (Québec) J9P 4N9